



NEWSLETTER n° 19 : Avril 2011

Synergrid publie sur son website (www.synergrid.be) des prescriptions relatives aux réseaux publics de gaz et d'électricité en Belgique. Ces prescriptions s'adressent à de nombreux acteurs, en particulier aux utilisateurs de réseaux, aux gestionnaires de réseaux, aux fabricants de matériel... Les objectifs poursuivis par ces prescriptions sont multiples :

- Préciser les procédures à suivre pour pouvoir raccorder un utilisateur du réseau (consommateur ou producteur) au réseau public, sans préjudice des législations en vigueur ;
- Déterminer des exigences techniques uniformes de certains matériels à raccorder aux réseaux publics ou à utiliser pour construire ces réseaux ;
- Mettre concrètement en œuvre les normes belges et internationales en vigueur;
- Etablir des listes de matériels dont le respect des prescriptions en vigueur a été certifié à la demande des intéressés
- Préciser les règles de prélèvement d'énergie électrique sans comptage ;
- Fixer les conditions de pose de certaines canalisations ;
- ...

Au travers de ces règles transparentes et uniformes pour toute la Belgique, les gestionnaires des réseaux publics visent à accroître la sécurité des personnes et des biens ainsi que la qualité des services qu'ils rendent à tous les utilisateurs de leurs réseaux.

Régulièrement, Synergrid actualise ses prescriptions. Pour être tenu au courant de toute évolution de ces documents, il vous suffit d'envoyer un e-mail à micheline.decupere@synergrid.be en indiquant simplement dans le sujet «Inscription MailingList Spec & Matériel»